

Procédures de gestion des cigarettes pour les personnes en unité d'isolement COVID – Hôpital Royal-Victoria

Partie COVID en attente

- L'intervenant prend un paquet de cigarettes « **en attente** »
- Utiliser exclusivement l'ascenseur dédié COVID attente (ascenseur de gauche)
- Les usagers peuvent fumer à chaque heure : ils sortent 15 minutes après le début de l'heure en cours, excluant les moments où cela interférerait avec les changements de quart

Partie COVID confirmée

- L'intervenant prend un paquet de cigarettes identifié « **COVID+** »
- Utiliser exclusivement l'ascenseur COVID+ (ascenseur de droite)
- Les usagers peuvent fumer à chaque heure : ils sortent 45 minutes après le début de l'heure en cours, excluant les moments où cela interférerait avec les changements de quart

Dans tous les cas :

- Les personnes admises à l'unité d'isolement COVID peuvent fumer une à deux cigarettes par heure
- Les personnes désirant fumer disposent d'un maximum de **15 minutes** pour aller fumer.
- Les personnes désirant fumer doivent **être accompagnées** par un intervenant qui remet les cigarettes, distribue les briquets et s'assure de **recupérer** les briquets et de les **nettoyer** avec la solution alcoolisée avant de les remettre dans le bac à briquet, sur la table centrale
- **Les personnes qui désirent sortir fumer doivent d'abord laver leurs mains et mettre un masque. En tout temps, elles doivent respecter les normes de distanciation physique. Lorsqu'elles ont terminé leur cigarette, elles doivent remettre leur masque et se laver à nouveau les mains avant de retourner dans l'établissement. Elles conservent leur masque jusqu'au retour à leur chambre.**
- Les personnes qui sont sorties fumer doivent déposer leurs mégots dans le cendrier rempli d'eau prévu à cet effet, afin d'éviter la réutilisation des mégots par un tiers.